

Le chef de projet en rénovation énergétique s'impose comme incontournable pour accompagner et guider le maître d'œuvre (particulier, maître d'ouvrage, promoteur, collectivité, etc.) dans la définition et la conduite d'un projet de réhabilitation ou de rénovation des bâtiments, jusqu'à la fin des travaux.

Il conseille ses interlocuteurs dans l'utilisation d'énergies renouvelables, pilote le projet avec une équipe d'experts et assure le lien avec le client.

Dans le cadre d'un projet de rénovation, il calcule le niveau d'isolation du bâtiment, ses consommations en matière de chauffage, d'éclairage, de climatisation, etc. Il réalise des mesures au moyens d'appareils spécifiques et interroge les usagers sur leurs habitudes et leurs ressentis.

Une fois son diagnostic établi, il élabore des scénarii de travaux et propose des solutions d'économie ou de maîtrise d'énergie et en estime les coûts (en matière d'investissements mais aussi d'économies à réaliser). Il peut par exemple proposer des actions en matière d'isolation, une évolution des usages (baisser de quelques degrés le chauffage par exemple) ou encore proposer l'installation d'équipements faisant appel aux énergies renouvelables.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Comprendre les enjeux de la rénovation énergétique, la réglementation thermique
- ✓ Comprendre les concepts clés du bâtiment et repérer les principales pathologies
- ✓ Connaître les différentes techniques de rénovation énergétique
- ✓ Mesurer la performance énergétique d'un bâtiment
- ✓ Proposer des scénarii de travaux de rénovation de performance énergétique et estimer les coûts
- ✓ Connaître les dispositifs d'aide et accompagner le client dans ses démarches
- ✓ Assurer la coordination d'un projet de rénovation énergétique
- ✓ Sensibiliser le client dans les nouveaux équipements

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- ✓ Conseiller en rénovation énergétique
- ✓ Conseiller en énergie
- ✓ Chargé d'affaire en rénovation énergétique
- ✓ Technicien en rénovation énergétique
- ✓ Chef de projet en rénovation énergétique
- ✓ Responsable technique en rénovation énergétique
- ✓ Coordonnateur de projet en rénovation énergétique
- ✓ Accompagnateur énergétique



PUBLICS PRÉ-REQUIS

Tous publics, salariés, demandeurs d'emploi, artisans, professionnels du bâtiment, personnes en reconversion professionnelle.



La formation est ouverte aux candidats titulaires d'un diplôme ou d'un titre de niveau 4 et ayant une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans le domaine du BTP.

APTITUDES

- ✓ Qualité de l'expression écrite et orale
- ✓ Capacité d'analyse, d'évaluation et d'interprétation
- ✓ Aisance relationnelle (travailler en équipe, manager, négocier)
- ✓ Manipuler les chiffres
- ✓ Maîtrise des outils informatiques
- ✓ Autonomie et rigueur



DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

DOSSIER DE
CANDIDATURE
TEST ÉCRIT
ET ENTRETIEN

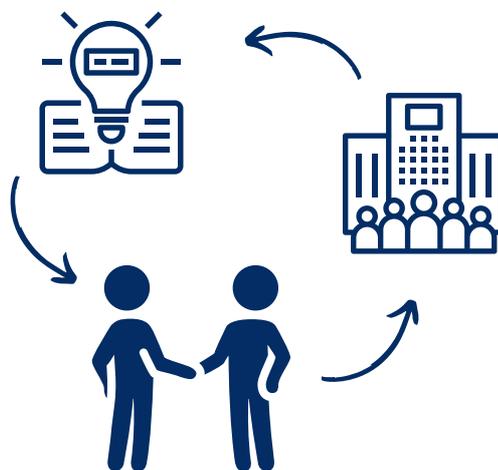
FORMATION CONTINUE
D'UNE DURÉE DE 50
JOURS DONT 2 SEMAINES
MINIMUM DE STAGE EN
ENTREPRISE

ACCESSIBLE AUX
PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
(SOUS RÉSERVE)

EN ALTERNANCE (CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CONTRAT D'APPRENTISSAGE)
OU FORMATION CONTINUE, DE 6 MOIS À 24 MOIS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Cours en blended learning
- ✓ Pédagogie inversée
- ✓ Conférences
- ✓ Étude de cas
- ✓ Mise en situation
- ✓ Gestion de projet
- ✓ Rencontres professionnelles
- ✓ Espaces co-working



PROGRAMME DE FORMATION

Les fondamentaux du bâtiment et de thermique des bâtiments

- Contexte et fondamentaux de la rénovation énergétique
- La réglementation thermique

Réalisation d'un audit énergétique/ thermique d'un bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique

- Identification des besoins du client concernant son projet de rénovation énergétique
- Identification des caractéristiques de la structure, de l'enveloppe et des systèmes du bâtiment
- État des lieux des équipements et installations du logement
- Évaluation énergétique du bâtiment

Chiffrage d'un projet de rénovation énergétique

- Élaboration de scénarios de travaux de rénovation énergétique
- Estimation des coûts des travaux de rénovation énergétique
- Présentation des dispositifs de financement

Coordonner les travaux de rénovation énergétique

- Accompagnement du client dans la réalisation de son projet de rénovation énergétique
- Lancement et suivi du chantier de rénovation énergétique
- Réception des travaux de rénovation énergétique

La gestion de projet

- Management projet
- Communication



ÉVALUATION

Des évaluations se font tout au long du parcours de formation pour apprécier vos acquis.

Évaluation finale :

- ✓ Mises en situations professionnelles (réalisation et présentation orale devant un jury de professionnels)
- ✓ Étude de cas

VALIDATION

Une attestation de compétences est délivrée pour chaque unité d'enseignement.

L'attestation « Technicien / chef de projet en rénovation énergétique » est délivrée dès lors que l'ensemble des blocs de compétences sont validés.

